

**À retourner complété, signé et accompagné du règlement à :**

CFORPRO – 221 Bd DAVOUT- 75020 Paris.

Tél : 01.75.50.92.30 - Fax : 01.79.73.89.51

E-mail : [contact@cforpro.com](mailto:contact@cforpro.com) - Web : [www.cforpro.com](http://www.cforpro.com)

**CFORPRO est un organisme de formation enregistré sous le N° 11 75 42 767 75  
auprès de la Direction du Travail de Paris**

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>
		Email	<input type="text"/>
Age	<input type="text"/>	Situation professionnelle	<input type="text"/>

## COMMANDE DE STAGE

Intitulé de la formation	Dates	Tarifs
		<b>TTC</b>

**ATTENTION : LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITE A 6-7 STAGIAIRES PAR SESSION.  
DES RECEPTION DU CONTRAT NOUS RESERVONS VOTRE PLACE.**

## MODALITES D'INSCRIPTION

Retournez à CFORPRO le bulletin d'inscription, daté et signé, accompagné du règlement

## MODALITES D'INSCRIPTION

- ▶ Tous nos stages ont lieu sur Paris et sont animés par des spécialistes de la formation experts dans leur domaine.
- ▶ Stages en petits groupes pour plus d'efficacité.
- ▶ Attestation de formation remis en fin de stage - Sont compris : supports de cours et collations.

## MODE DE REGLEMENT AU CHOIX

Ci-joint un chèque de ..... €

Virement de : .....€

### Possibilité de payer en 2x ou 3x (+15€ de frais)

Ci-joint deux chèques de .....€

Ci-joint trois chèques de ..... €

DATE	SIGNATURE
------	-----------

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE CFORPRO

## Article I : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation indiquée en intitulée au recto de ce document.

- Elle a pour objectif l'acquisition des connaissances indiquées au programme de formation détaillé

## Article II : Nature de l'action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévue par l'article L.6313-1 du Code du Travail.

## Article III : Caractéristique de l'action de formation :

Sa durée est fixée et indiquée au recto de ce document  
Le programme de la formation détaillé a été transmis au stagiaire

Sanction remise au stagiaire : attestation de formation remise à l'issue de la formation.

Toute commande de formation suppose que le stagiaire accepte le contenu du stage qui lui a été communiqué dont il possède un exemplaire.

## Article IV : Niveau de connaissances préalables requis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications, le stagiaire aura pris connaissance du niveau exigé et pré-requis indiqués sur le programme de formation.

## Article V : Organisation de l'action de formation

- L'action de formation aura lieu à Paris aux dates indiquées au recto de ce document.

- Elle est organisée pour un effectif de (1 à 10 stagiaires au plus) .  
- Les moyens pédagogiques et techniques sont précisés sur la fiche programme.

Les modalités de contrôle de connaissances sont les suivantes : bilan de formation et évaluation par le formateur en fin de stage, test de validation pour certaines formations.

## Convocations

CFORPRO ne peut être tenu responsable de la non réception de la convocation qui lui aura été transmise, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

## Article VI : Annulation - Absence - Report d'inscription

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.

- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.

- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation.

En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

## Annulation / report par CFORPRO

CFORPRO se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et cas de force majeure. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

## Article VII : Dispositions financières

Le prix de la formation est indiqué au recto de ce document. Nos prix sont établis TTC.

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire (en indiquant le numéro de(s) facture(s).)

## Article VIII : Droit applicable et règlement des litiges

Le présent contrat est soumis à la loi française.

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des Tribunaux de PARIS.

DATE

SIGNATURE

CFORPRO est un organisme de formation enregistré sous le N° 11 75 42 767 75 auprès de la direction du travail de Paris Ile de France

